



Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie

SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 La Motte-Servolex

Extrait

du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 11 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 11 juin à 18 heures,

Le comité syndical du SDES s'est réuni à la halle Olympique d'Albertville, 15 avenue de Winnenden à Albertville (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Objet :

Transfert de la compétence optionnelle « Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques » : 2 nouvelles communes de Savoie

Délibération n° CS 2-13-2024

Membres :

En exercice : 40

Présents : 26

Représentés : 2

Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 28

Date de la convocation :

4 juin 2024

Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en juin 2024.

Secrétaire de séance élu :

Yves BERTHIER

Étaient présents : David ATEs, Benoit BADIN, Yves BERTHIER, André BORREL, Jean-Louis BOUGON, Philippe BRANCHE (pouvoir de Jean-Claude SIBUET-BECQUET), Raymond COMBAZ, Georges COMMUNAL, Serge DAL BIANCO, François DUNAND, Michel DYEN, Jean-Pierre FAZZARI, James HALLAY, Chantal MARTIN, François MAUDUIT, Laurent MELMOUX, Bruno MORIN, Jean-Claude RAFFIN (pouvoir de Eric VAILLAUT), Marie-France RANCUREL, Christian RAUCAZ, Rémy SAINT-GERMAIN, Johan SANDRAZ, Raphaël THEVENON, Pierre VALLERIX, Jean-Marc VIAL et Alain ZOCCOLO.

Étaient excusés : Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Sandrine BERTHET, Luc BERTHOUD, Gabriel BLANC, Roger BLANC-COQUAND, Pierre BRUN, Frédéric BURNIER-FRAMBORET, Guillaume DESRUES, Jean-Marc DRIVET, James DUNAND-SAUTHIER, Yves DURBET, Christian FRISON-ROCHE, Yves GRANGE, Nicolas MERCAT, Gérard MERLIN, Jean-Claude PARAVY, Jean-Claude PERRIER, Armelle PERSON, Christophe PIERRETON, René RUFFIER-LANCHE, Gérard RUFFIER-MONET, Béatrice SNTAIS, Jean-Claude SIBUET-BECQUET (pouvoir à Philippe BRANCHE), Jean-Louis SILVESTRE, Alain THIEFFENAT, Serge TICHKIEWITCH, Eric VAILLAUT (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN), et Guillaume VILLIBORD.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2224-31 et L.2224-37 ;

Vu la délibération du comité syndical n°CS 4-16-2022 du 4 octobre 2022 ;

2 nouvelles communes ont délibéré pour transférer cette compétence IRVE pleine et entière au SDES en complément des 134 communes l'ayant déjà fait.

COMMUNE	Date delib COMMUNE transf comp IRVE totale
LA CHAPELLE (régie)	21-déc-23
MONRICHER-ALBANNE (régie)	3-mai-24

Le nombre de communes ayant transféré la compétence pleine et entière au SDES s'élève à 136 communes sur les 273 communes du département de la Savoie.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du 2^{ème} vice-Président
l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération

Envoyé en préfecture le 19/06/2024
Reçu en préfecture le 19/06/2024
Publié le
ID : 073-257302232-20240611-2_13_2024-DE

- ▶ De prendre acte et valider le transfert de compétence IRVE des communes listées ci-dessus qui souhaite s'inscrire dans la démarche du SDES ;
- ▶ De valider l'intégration au patrimoine du SDES des biens concernés par ces transferts de compétence, à partir du 1er juillet 2024 ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce transfert de compétence, notamment la convention de transfert de compétence et ses annexes.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

*Le secrétaire de séance,
Yves BERTHIER*



Pour extrait conforme,

*Le Président du SDES,
Michel DYEN*

